

CHORALES DE LA NIÈVRE

Thierry Chesneau à la présidence



INSTALLATION. Le nouveau bureau de la Fédération des Chorales de Nièvre : Alain Pautre, secrétaire adjoint, Christine Cluzeau, trésorière, Thierry Chesneau, président, Martine Roulet, trésorière adjointe, et René Duhamel, vice-président (de gauche à droite). Manque Annie Rey-Bargeot, secrétaire.

La Fédération des chorales de la Nièvre a tenu, récemment, son assemblée générale. Elle regroupe vingt et une chorales sur trente recensées dans le département, après avoir été créée en 2000, dans le cadre de la Communauté d'agglomération.

Aujourd'hui, elle est forte de huit cent cinquante adhérents et a mis en œuvre une véritable politique de développement des pratiques chorales. Sa vocation est de favoriser la formation individuelle et collective par le biais d'incitations financières et pédagogiques auprès de "Mission Voix Bourgogne"; de se positionner comme interlocuteur de toutes les cho-

rales du département auprès des élus locaux et administrations; de fédérer tous les acteurs du Paysage choral en organisant des manifestations musicales, et des rencontres d'informations et d'échanges.

Les travaux ont été marqués par la mise en place d'un nouveau bureau. Thierry Chesneau a été élu président. Il succède à Jacqueline Richard qui occupait le poste depuis sept ans. Le vice-président est René Duhamel, la secrétaire est Annie Rey-Bargeot; le secrétaire adjoint, Alain Pautre; la trésorière, Christine Cluzeau; la trésorière adjointe, Martine Roulet. ■